



## Violences conjugales

En parler, c'est déjà en sortir



# EDITO

---

**Une femme sur cinq est victime de violences conjugales**, violences physiques, mais aussi psychologiques et sexuelles (ENVEFF, 2000). Les violences conjugales concernent une mère, une fille, une cousine, une voisine, une amie... Difficiles à repérer, elles s'enfouissent dans l'intime espace du foyer.

**Première cause de mortalité et d'invalidité chez les femmes de 16 à 44 ans**, les violences conjugales exposent aussi les enfants à des risques physiques, affectifs et moraux.

A l'âge adulte, ils ont **6 à 15 fois plus de risques de reproduire les comportements violents**, que ce soit dans la position d'auteur ou de victime.

En ce qui concerne **les violences sexuelles**, on dénombre 83 000 viols par an soit 10 personnes violées chaque heure, soit 227 viols par jour (Ministère du Droit des Femmes - 2014).

Seulement 10 885 viols sont déclarés

Pour les agressions sexuelles autres que le viol :

- 26 783 agressions sexuelles
- 198 000 tentatives de viols

## SOS FEMMES 13, Une Association de terrain

- Nous accueillons les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.  
2500 femmes sont accueillies tous les ans par SOS FEMMES 13.  
4800 enfants sont concernés.
- Nous proposons des possibilités d'hébergement (CHRS).  
20 femmes et 70 enfants sont hébergés tous les ans par SOS FEMMES 13.

Une équipe pluridisciplinaire est mobilisée, pour un accompagnement global des victimes et pour leur permettre d'engager un processus de reconstruction.

Notre équipe est composée de 25 salariés : psychologues, psychothérapeute, art-thérapeute, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducatrice jeunes enfants, conseillère en économie sociale et familiale, de formateurs et d'administratifs.

Depuis 1976, nous mettons notre expertise à votre disposition pour :

- Vous sensibiliser, vous former et vous accompagner.
- Vous faire connaître les mécanismes sous-jacents aux violences conjugales.
- Vous apportez les outils les repérer et y faire face.

### Vous avez besoin d'outils ?

**Nous avons un savoir-faire et un savoir-être à transmettre.**

Nous proposons des sessions de formation dans nos locaux et sur site.

**Toute demande sera étudiée.**

**Nous sommes attentifs à construire ensemble un projet adapté à votre champ d'intervention.**

Nos formations sont largement plébiscitées du fait qu'elles conjuguent théories, pratiques et accompagnement. Nous théorisons à partir de nos pratiques, en nous appuyant sur les travaux de la FNSF, véritable laboratoire de savoir-faire et savoir être : Universités d'automne, Recherches-actions, travail en commissions thématiques, transfert des bonnes pratiques...

Nous intervenons tout au long du parcours des victimes, nous maîtrisons donc toutes les phases d'accompagnement des victimes et de leurs enfants.

Nous nous appuyons sur une chaîne partenariale de proximité : intervention dans nos formations du Parquet, du Bureau Départemental d'Aide aux Victimes (Police Nationale), de la BPDJ (Gendarmerie).

Notre Pôle ressources garantit la continuité de l'accompagnement des professionnels.

**Nous étudierons, avec vous, la formule la plus adaptée à vos besoins.**

#### **NOS CONVENTIONS ET AGREMENTS**

Convention Ministère de l'Intérieur FNSF

Agrément DDCCS

Déclaration d'activité : enregistrée le 17 décembre 2003 sous le numéro n°93.13.05233.13 auprès du Préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur.

# CALENDRIER DE FORMATION

N° de FORMATION	FORMATION DE BASE	DATES	PAGE S
1.1 1.2 1.3 1.4	<b>Acquérir les connaissances fondamentales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 4 sessions pluridisciplinaires</li> </ul>	26 et 27 janvier 2017 27 et 28 mars 2017 19 et 20 juin 2017 9 et 10 octobre 2017	<b>7</b>

N° de FORMATION	MODULES D'APPROFONDISSEMENT	DATES	PAGE S
<b>APPROCHE THEMATIQUE, LA LOI</b>			
<b>2</b>	Les violences conjugales et la loi, Droit Pénal et Droit Civil (2 jours)	26 et 27 Juin 2017	<b>8</b>
<b>APPROCHE THEMATIQUE, LES ENJEUX PSYCHOSOCIAUX</b>			
<b>FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES</b>			
<b>3</b>	Insertion et exclusion professionnelle des femmes victimes de violences conjugales	2 octobre 2017	<b>9</b>
<b>FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES</b>			
<b>4</b>	Comprendre et accompagner	6 mars 2017	<b>10</b>
<b>5</b>	Les violences sexuelles incestueuses - Approche du droit pénal	28 avril 2017	
<b>ENFANTS ET ADOLESCENTS</b>			
<b>6.1</b> <b>6.2</b>	Conséquences des violences conjugales sur les enfants	15 mai 2017 13 novembre 2017	<b>11</b>
<b>ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES</b>			
<b>7</b>	Violences chez les couples adolescents et chez les jeunes adultes	1 <sup>er</sup> décembre 2017	<b>11</b>
<b>AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES</b>			
<b>8</b>	Auteurs de violences conjugales, connaissances fondamentales	8 décembre 2017	<b>12</b>

## **Notre plus-value**

38 ans d'expérience dans l'accueil au quotidien des victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

Des pratiques sans cesse questionnées et régulées en fonction des évolutions de la société.

Un travail en réseau avec des partenaires formés et informés.

Un travail de recherche-action permanent au sein de notre fédération.

## Ils nous ont fait confiance et soutiennent nos actions



### Collectivités territoriales

Les mairies d'Aubagne, Bouc-Bel-Air, Gardanne, La Ciotat, Fos sur Mer, Marseille, Martigues, Port de Bouc, Salon de Provence, Septèmes les Vallons, Vitrolles, Pertuis, la Communauté du Pays d'Aix.

### Différents dispositifs de politique publique

**FIPD** (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), **ACSE** (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances), **CLSPD** (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), **CUCS** (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), **ARS** (Agence Régionale de Santé), **ASV** (Atelier Santé Ville)...

### Santé

L'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille, Les hôpitaux d'Aix en Provence, Martigues, l'hôpital Européen. L'Union Régionale des Professionnels de Santé, les médecins libéraux.

« Piqure de rappel » association de formation médicale continue des médecins généralistes de la ville de Vitrolles et de ses environs.

L'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), l'ISM La Cadenelle (aides-soignantes).

### Justice

Les parquets de Marseille, d'Aix en Provence, de Toulon, d'Avignon.

Le Barreau de Marseille.

### Forces de l'ordre

BDAV (Bureau Départemental d'Aide aux Victimes), Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Polices municipales.

### Social

Conseil Général 13, CAF 13, FNARS, URIOPSS, ADOMA, LOGISOL, Apprentis d'Auteuil, Planning Familial, Union des centres sociaux des Bouches du Rhône, associations Schebba.

### Enseignement

IRTS (Institut Régional du Travail Social), IMF (Institut Méditerranéen de Formation), IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), ISM (Institut Supérieur Marseille) La Cadenelle, 14 établissements scolaires des Bouches du Rhône et du Var.

## Contactez-nous

Nous adaptons nos contenus

à vos attentes spécifiques

# FORMATION DE BASE

## ACQUERIR LES CONNAISSANCES FONDAMENTALES

### OBJECTIFS

- 1/ Acquérir une compréhension de la problématique et les outils de repérage.
- 2/ Savoir se positionner face au récit de violence et face aux signes non verbalisés.
- 3/ Apporter une réponse adaptée aux victimes et connaître les structures relais.
- 4/ Différencier conflit, dispute et violence conjugales.

### PUBLIC

Tout professionnel /bénévole en charge d'accueillir du public client ou visiteur de manière occasionnelle ou régulière.

DATES	DUREE
26 et 27 janvier 2017 27 et 28 mars 2017 19 et 20 juin 2017 9 et 10 octobre 2017	2 jours (13 heures)

### 26TARIF

500€/stagiaire

**MODULE 1 :** Définir la violence conjugale. Déconstruire les stéréotypes et les idées reçues.

**MODULE 2 :** Comprendre les processus et mécanismes des violences conjugales. Comprendre les conséquences psychologiques et comportementales pour les femmes victimes et les enfants exposés.

**MODULE 3 :** Apprendre à se positionner face à une victime entre violence exprimée, violence ressentie e situations d'urgence. Concilier travail éducatif et secret professionnel.

**MODULE 4 :** Définir les indicateurs spécifiques pour repérer les situations non verbalisées. Aborder la question des violences entre « intrusion » et « respect de la vie privée ».



Acquérir les connaissances fondamentales pour l'accueil des victimes de violences conjugales

à  
**SOS Femmes 13**  
10, avenue du Prado  
13006 Marseille

Service Formation : 04.91.54.49.85

Eric FLORENTINO 06.27.65.26.60

e.florentino@sosfemmes.org

#### Journée 1 :

9h – 12h30 : VIOLENCES CONJUGALES : AMOUR ? CONFLIT ?

- Quelles clés de compréhension du phénomène ? Quelles représentations ?  
Comment les violences ébranlent-elles nos certitudes ?
- Définitions, statistiques, représentations sociales de la violence conjugale
- De la sphère privée à la sphère publique
- Relation sujet/objet
- Emprise, image de soi

13h30 – 16h30 : PROCESSUS DE LA VIOLENCE

- Transfert de culpabilité, déni de responsabilité, « stratégies de défense »
- Spirale de la violence, mécanismes de manipulation
- Conséquences pour les victimes, pour les enfants exposés aux violences
- Les stratégies de défense des victimes

Intervenant : Eric Florentino

#### Journée 2 :

9h – 12h30 : LA LOI

- Code de procédure pénale
- Validité et Parcours d'une plainte
- Missions, mandats, contrainte des services de Police
- Cadres d'enquêtes
- Réponse pénale du Parquet de Marseille
- Politique pénale du Parquet
- Les réponses possibles
- Protocole d'éloignement de l'auteur

Intervenants : Police Nationale / Parquet TGI de Marseille (sous réserve de disponibilité)

13h30 – 16h30 : COMMENT SE POSITIONNER FACE À UNE VICTIME ?

- « Ambivalence, ambiguïté » de la victime : quelles postures professionnelles adopter ?
- Travail sur la notion d'injonction, la tentation de la réponse immédiate
- La violence exprimée par l'usager et celle ressentie par le professionnel
- Différencier situations de crise et situations d'urgences
- Quelle posture adopter ?
- Techniques d'entretien
- Indicateurs permettant de repérer les situations non verbalisées

Intervenant : Eric Florentino

## ACQUERIR DES CONNAISSANCES APPROFONDIES



wetransfer-42156f.zip

### OBJECTIFS

- 1/ Acquérir une compréhension de la problématique et les outils de repérage.
- 2/ Savoir se positionner face au récit de violence et face aux signes non verbalisés.
- 3/ Apporter une réponse adaptée aux victimes et connaître les structures relais.
- 4/ Différencier conflit, dispute et violence conjugales.
- 5/ Repérer les enfants confrontés à cette violence familiale, savoir décoder les signaux
- 6/ Proposer des modalités de prise en charge
- 7/ Adapter ses pratiques professionnelles aux femmes victimes de violences notamment dans l'accompagnement socio-économique

### PUBLIC

Tout professionnel /bénévole en charge d'accueillir du public client ou visiteur de manière occasionnelle ou régulière.

DATES	DUREE
A définir	4 jours (28 heures)

### TARIF

1 000€/stagiaire

**MODULE 1 :** Définir la violence conjugale. Déconstruire les stéréotypes et les idées reçues.

**MODULE 2 :** Comprendre les processus et mécanismes des violences conjugales. Comprendre les conséquences psychologiques et comportementales pour les femmes victimes et les enfants exposés.

**MODULE 3 :** Apprendre à se positionner face à une victime entre violence exprimée, violence ressentie e situations d'urgence. Concilier travail éducatif et secret professionnel.

**MODULE 4 :** Définir les indicateurs spécifiques pour repérer les situations non verbalisées. Aborder la question des violences entre « intrusion » et « respect de la vie privée ».

**MODULE 5 et 6 :** Appréhender les conséquences pour les enfants exposés aux violences conjugales ; concilier le soutien aux victimes et les obligations liées à la protection de l'enfance ; aborder les différentes modalités de prise en charge.

**MODULE 7 :** Adapter les pratiques professionnelles d'accompagnement socio-économique aux victimes de violences conjugales. Repérer les injonctions paradoxales.



# MODULES D'APPROFONDISSEMENT

Il est très largement conseillé à toute personne souhaitant suivre un module d'approfondissement d'avoir, au préalable, suivi la formation de base

## APPROCHE THEMATIQUE : LA LOI

### LES VIOLENCES CONJUGALES ET LA LOI - APPROCHE DU DROIT PENAL

#### OBJECTIFS

- 1/ Acquérir des connaissances précises et approfondies sur les enjeux, les recours, et les suites données au dépôt de plainte.
- 2/ Pouvoir expliquer la procédure pénale aux femmes victimes.
- 3/ Savoir orienter les femmes victimes vers les acteurs de justice adéquats.

**MODULE 1 :** Comprendre les enjeux liés au dépôt de plainte pour les victimes de violences conjugales.

**MODULE 2 :** Identifier les acteurs de justice : leurs missions et leurs fonctions. Comprendre l'articulation police/justice. Aborder la prise en charge globale et juridique de la victime pendant le temps de la procédure.

**MODULE 3 :** Appréhender les suites au dépôt de plainte : code de procédure pénale, parcours de la plainte et peines encourues.  
Interventions de la Police Nationale et du Parquet

**MODULE 4 :** Echanger autour de situations et envisager les recours possibles.

#### PUBLIC

Tout professionnel /bénévole en charge d'accueillir du public client ou visiteur de manière occasionnelle ou régulière et ayant suivi la formation de base.

DATE	DUREE
26 et 27 juin 2017	2 jours (13 heures)

#### TARIF

500€/stagiaire

### LES VIOLENCES CONJUGALES ET LA FAMILLE - APPROCHE DU DROIT CIVIL ET DU DROIT DE LA FAMILLE

#### OBJECTIFS

- 1/ Acquérir des connaissances précises et approfondies sur les enjeux, les recours, et les suites données à une saisine.
- 2/ Pouvoir expliquer la procédure civile et mesurer les enjeux pour les femmes victimes de violences conjugales.
- 3/ Savoir orienter les femmes victimes vers les acteurs de justice adéquats.

**MODULE 1 :** Aborder le droit de la famille : les droits et les devoirs dans le cadre du mariage, du pacs et de l'union libre.

**MODULE 2 :** Connaître les différents domaines de compétence du Juge aux Affaires Familiales.

**MODULE 3 :** Connaître les différentes modalités de divorce et de séparation. Mesurer les conséquences spécifiques pour les femmes victimes de violences conjugales.

**MODULE 4 :** Appréhender les enjeux de la filiation en situation de violences conjugales.

# APPROCHE THEMATIQUE : LES ENJEUX PSYCHOSOCIAUX - FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

## INSERTION ET EXCLUSION PROFESSIONNELLE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

### OBJECTIFS

- 1/ Participer à l'élaboration d'une connaissance partagée liée à l'emploi des femmes victimes de violences conjugales.
- 2/ Appréhender l'impact des violences sur les démarches d'insertion professionnelle.
- 3/ Acquérir des outils pour renforcer sa pratique professionnelle vis-à-vis de la spécificité du public.

### PUBLIC

- Professionnels institutionnels et associatifs du champ de l'insertion professionnelle (Pôle emploi, PLIE, Pôle 13...) et sociale (référents RSA).
- Salariés de la formation professionnelle.

DATE	DUREE
2 octobre 2017	1 jour (6,5 heures)

### TARIF

250€/stagiaire

**MODULE 1 :** Mesurer les conséquences des violences sur la vie sociale et professionnelle : retour sur les études récentes.

**MODULE 2 :** Comprendre les effets des violences sur les possibilités d'insertion et de maintien dans l'emploi : estime de soi, arrêts maladies, épuisement, contrôle des activités par le conjoint.

**MODULE 3 :** Penser les notions d'engagement, de contrat et de projet dans la démarche d'insertion sociale, professionnelle, liée à la santé, au logement : les conséquences des violences, entre problèmes périphériques et enjeu central.

**MODULE 4 :** Etudier, au-delà des violences conjugales, la question de l'égalité professionnelle.

## APPROCHE THEMATIQUE : LES ENJEUX PSYCHOSOCIAUX - FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

### OBJECTIFS

- 1/ Mieux connaître les différentes formes de violences sexuelles et leurs conséquences.
- 2/ Apporter des points de repère pour un meilleur dépistage, une orientation efficace.
- 3/ Réfléchir sur les circonstances des violences sexuelles et sur la personnalité des auteurs de violences.

### PUBLIC

- Professionnels de santé, professionnels du domaine social ou du monde associatif.
- Professionnels en lien avec les jeunes (Education Nationale...).
- Tout salarié /bénévole en charge d'accueillir du public client ou visiteur de manière occasionnelle ou régulière.

DATE	DUREE
6 mars 2017	1 jour (6,5 heures)

### TARIF

250€/stagiaire

**MODULE 1 :** Eléments de compréhension des circonstances des violences, des représentations sociétales des auteurs de violences sexuelles.

**MODULE 2 :** Réflexion autour des représentations sociétales des violences sexuelles, des personnes victimes.

**MODULE 3 :** Approche des conséquences des violences. Capacité d'orientation vers des structures adaptées.

**MODULE 4 :** Approche de la législation pénale des violences sexuelles.

## LES VIOLENCES SEXUELLES INCESTUEUSES - APPROCHE DU DROIT PENAL

### OBJECTIFS

- 1/ Connaître les différentes formes de violences sexuelles incestueuses.
- 2/ Faciliter le repérage et l'émergence de la parole dans la relation d'entretien Acquérir les attitudes à tenir face à une révélation.
- 3/ Améliorer l'écoute, l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes.
- 4/ Approche de la gravité, la profondeur et l'étendue des conséquences des violences subies sur l'organisation intime et sociale de la victime de violences sexuelles répétées.
- 5/ Approche de la législation des violences sexuelles sur mineurs.

### PUBLIC

- Professionnels de santé, professionnels du domaine social ou du monde associatif.
- Professionnels en lien avec les jeunes (Education Nationale...).
- Tout salarié /bénévole en charge d'accueillir du public client ou visiteur de manière occasionnelle ou régulière.

DATE	DUREE
28 avril 2017	1 jour (6,5 heures)

### TARIF

250€/stagiaire

**MODULE 1 :** La violence verbale, physique et psychologique.

**MODULE 2 :** Les signes qui facilitent le repérage, l'accueil et la gestion d'une révélation. Le réseau de prise en charge et d'aide aux personnes victimes.

**MODULE 3 :** Les stratégies des auteurs de violences, l'emprise, le fonctionnement de la famille incestueuse.

**MODULE 4 :** Le traumatisme et ses conséquences, approche psychologique de la personne victime.

**MODULE 5 :** La législation des violences sexuelles sur mineurs.

# APPROCHE THEMATIQUE : LES ENJEUX PSYCHOSOCIAUX – ENFANTS ET ADOLESCENTS

## CONSEQUENCES DES VIOLENCES CONJUGALES SUR LES ENFANTS

### OBJECTIFS

- 1/ Acquérir des connaissances spécifiques sur les conséquences de l'exposition aux violences conjugales sur les enfants.
- 2/ Permettre un accompagnement spécifique qui tient compte de l'effet des violences conjugales sur les enfants.
- 3/ Impulser une cohérence des pratiques en formalisant des protocoles.

### PUBLIC

Acteurs de justice, acteurs de droit commun, PMI, MDS, Police, Gendarmerie, Education Nationale, animateurs socio culturels...

DATES	DUREE
15 mai 2017 13 novembre 2017	1 jour (6,5 heures)

### TARIF

250€/stagiaire

**MODULE 1 :** Identifier les éléments de repérage de l'exposition aux violences conjugales sur la santé, le développement cognitif et le développement social des enfants.

**MODULE 2 :** Développer des savoir-être dans les postures et positionnements professionnels avec les enfants et leurs parents.

**MODULE 3 :** Développer des savoir-faire qui permettent l'accompagnement, le soutien à la parentalité et aux fratries.

**MODULE 4 :** Les dispositifs de protection au regard des besoins fondamentaux des enfants. La notion de danger.

# APPROCHE THEMATIQUE : LES ENJEUX PSYCHOSOCIAUX – ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES

## LA VIOLENCE CHEZ LES COUPLES ADOLESCENTS ET LES JEUNES ADULTES

### OBJECTIFS

- 1/ Comprendre les enjeux et mécanismes adolescents.
- 2/ Appréhender la violence et ses conséquences spécifiques.
- 3/ Apprendre à entrer en contact et à aborder la question avec les personnes repérées.

### PUBLIC

Professionnels au contact d'un public adolescent et jeunes adultes (travailleurs sociaux, milieux sanitaires, justice).

DATE	DUREE
1 <sup>er</sup> décembre 2017	1 jour (6,5 heures)

### TARIF

250€/stagiaire

**MODULE 1 :** Comprendre les enjeux liés à l'adolescence entre sentiment d'appartenance au groupe de pairs et sentiment d'indépendance familiale, conformisme, norme sociale et réputation.

**MODULE 2 :** Aborder les représentations liées aux rôles sexués. Penser les sources d'identifications et la construction des stéréotypes : qui sont les «vrais hommes» et les «vraies femmes».

**MODULE 3 :** Etudier le glissement vers la violence interprétée comme une preuve d'amour : jalousie, passion, exclusivité, dépendance... Comprendre les mécanismes de la violence : spirale, isolement et difficulté à demander de l'aide.

**MODULE 4 :** Penser le lien entre l'intervenant adulte et l'adolescent : prévenir, repérer, responsabiliser et développer des pratiques adaptées.

# APPROCHE THEMATIQUE : LES ENJEUX PSYCHOSOCIAUX – AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

## LES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

### OBJECTIFS

- 1/ Mieux comprendre et évaluer les problématiques individuelles des auteurs de violence.
- 2/ Développer sa posture professionnelle.
- 3/ Connaître les relais possibles pour orienter.

### PUBLIC

Travailleurs sociaux, collectivités territoriales...

DATE	DUREE
8 décembre 2017	1 jour (6,5 heures)

### TARIF

250€/stagiaire

**MODULE 1 :** Connaître les données sociologiques et psychologiques sur les auteurs de violences conjugales. Comprendre les enjeux liés à leur personnalité, au contexte et aux facteurs déclenchant de la violence.

**MODULE 2 :** Appréhender le positionnement des auteurs face à la loi et à la justice.

**MODULE 3 :** Comprendre la question des pères auteurs de violence entre conjugalité et parentalité. Dépasser les idées reçues : mauvais mari, bon père ?

**MODULE 4 :** Prises en charge socio-éducatives, thérapeutiques, dans le champ de la récidive, entre prévention et répression.

## CONTACTS :

Formateurs : Éric FLORENTINO  
Férial BENMERABET  
Carine CREPIN

04 91 54 49 85 / pole-formation@sosfemmes.org

Secrétariat : Isabelle POINT

## CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Nous adresser, au plus tard 15 jours avant le début de la formation, la fiche d'inscription remplie et signée par l'employeur. L'inscription n'est définitive qu'à réception du règlement et après acceptation de SOS FEMMES 13.

A réception du bulletin d'inscription SOS FEMMES 13 vous adresse :

- Une confirmation d'inscription
- Une convention de formation en double exemplaire dont un exemplaire doit nous être retournée signée

## CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT :

Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un chèque, libellé à l'ordre de SOS FEMMES 13.

Les prix indiqués sont exprimés TTC et s'entendent pour l'année civile en cours.

Ils comprennent uniquement les frais directs des stages à l'exclusion des frais de déplacements, de séjour et de restauration.

Aucun abattement de prix n'est consenti en cas d'absence à une partie de la formation.

Tout stage commencé est dû.

## CONDITIONS D'ANNULATION :

1/ Annulation par le stagiaire :

**L'annulation doit être notifiée par écrit et être reçue au plus tard 7 jours ouvrables avant la formation. Passé ce délai, SOS FEMMES 13 se réserve le droit de facturer des frais de gestion de dossier.**

2/ Annulation par SOS FEMMES 13 :

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, donc préjudiciable à la qualité et à la pédagogie du stage, SOS FEMMES 13 se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation.

SOS FEMMES 13 procède alors au remboursement du paiement de la formation. Aucune indemnité ne sera versée au stagiaire.

## PROPRIETE INTELLECTUELLE :

L'utilisation des outils et prestations de SOS FEMMES 13, ainsi que les informations diffusées à l'occasion de manifestations sont limitées aux seuls usages privés du stagiaire. Toute reproduction même partielle est interdite.

A l'issue du stage sont systématiquement délivrées au stagiaire :

- Une attestation de formation
- Une feuille d'émargement pour le participant et une facture acquittée, tenant lieu de justificatif au titre de la formation professionnelle continue



## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner par courrier :

SOS Femmes 13 - Pôle Formation  
10, avenue du Prado - 13006 Marseille

### FORMATION

Intitulé de la formation : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Coût : \_\_\_\_\_

### STAGIAIRE

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### VOTRE ORGANISME

(si les frais sont pris en charge par l'organisme et non par le stagiaire)

Nom de la Structure : \_\_\_\_\_

Nom du Responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une formation SOS Femmes 13 : OUI  NON

Si OUI, laquelle :

Intitulé : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom du Formateur : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature du stagiaire

Signature de l'employeur  
Cachet de l'organisme